

Association des trufficulteurs de Haute-Provence Rue des Bassins 04800 Gréoux-les-Bains

Tel: 04 92 78 15 71

Comme chaque année, juste avant que ne commence la saison des truffes, des plaintes nous parviennent relatant les méfaits des sangliers sur les truffières : trous béants, racines cassées et sorties, truffes déterrées...

Ces dégâts, on le sait, sont purfois irréversibles.

Sur les jeunes plantations aussi, la présence de ce gibier est catastrophique car les petits plants ne résistent pas aux coups de boutoir du sanglier qui fouille le sol à la recherche de sa nourriture.

Le conseil d'administration de notre association a décidé d'entamer une action de sensibilisation auprès des structures habilitées à gérer le gibier : la fédération départementale des associations de chasse et la préfecture du département.

Pour que cette action soit efficace et entendue, il nous faut impérativement pou-

voir présenter des témoignages précis sur les dégats causés aux truffières.

C'est pourquoi, si vous avez des parcelles touchées par les sangliers,
nous vous demandons de
nous faire parvenir dès maintenant et
tout au long de la saison les renseignements suivants : commune, n°
de la parcelle, date à laquelle les
dégâts ont eu lieu, pourcentage

estimé d'arbres touchés, pourcentage estimé de récolte détruite ou compromise, le tout accompagné si possible de photos des dégâts.

Plus vos témoignages seront précis et nombreux, plus notre action a des chances d'être efficace.

Notre objectif est d'essayer d'obtenir le plus rapidement possible des dédommagements ou des aides à l'établissement de clôtures fixes ou électriques.

D'avance nous vous remercions pour votre collaboration.

Le conseil d'administration de l'association des trufficulteurs de Haute-Provence

Le technicien de l'association peut vous rendre visiste pour vous aider à évaluer les dommages.

(Les documents sont à renvoyer au bureau de l'association à Gréoux )